



CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SEANCE DU 27 FEVRIER 2024**

Télétransmission Préfecture

Nomenclature : 5.1

Numéro : 094-269400362-20240227

DELCCAS2024.02.27-1-DE

DELCCAS 2024.02.27 - 1 – Installation d'un membre du Conseil d'Administration.

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis à 18 heures, en mairie, sous la présidence de Madame Hélène LERAITRE, Vice-Présidente, représentant Monsieur Sylvain BERRIOS, Président.

Etaient présents : Madame Nadia LÉCUYER, Madame Marie-Thérèse DEPICKÈRE, Madame Jacqueline LAVAL, Monsieur Claude SOUSSY, Monsieur Fabrice CAPRANI, délégués du Conseil Municipal, Madame Marie-Ange MOURGÈRE, Madame Françoise BOUCHEL, Monsieur Jean-Marie MICHEL, Madame Rosa JURADO, administrateurs nommés.

Etaient absents excusés et représentés : Monsieur Sylvain BERRIOS, Président du Centre Communal d'Action Sociale, qui a donné pouvoir à Madame Hélène LERAITRE, Madame Ghyslaine LOUIS, administrateur nommé, qui a donné pouvoir à Madame Rosa JURADO, Madame Michelle FAVRE-BONTÉ, administrateur nommé, qui a donné pouvoir à Madame Françoise BOUCHEL, Madame Agnès CORBASSON, administrateur nommé, qui a donné pouvoir à Madame Marie-Ange MOURGÈRE.

Etaient absents excusés : Madame Déborah WARGON, déléguée du Conseil Municipal, Monsieur Christian GITIAUX, administrateur nommé.

Le Conseil d'Administration,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de l'action sociale et des familles,

VU la délibération n°2020.20 du Conseil d'Administration, en date du 9 septembre 2020, prenant acte de l'installation dans leurs fonctions d'administrateurs par Monsieur Sylvain BERRIOS, Maire, Président du Centre Communal d'Action Sociale, dans leurs fonctions d'administrateurs de :

➤ Au titre des représentants du Conseil Municipal

- Madame Hélène LERAITRE
- Madame Nadia LÉCUYER
- Madame Marie-Thérèse DEPICKÈRE
- Madame Jacqueline LAVAL
- Monsieur Bernard VERNEAU
- Monsieur Claude SOUSSY
- Monsieur Fabrice CAPRANI
- Madame Déborah WARGON

➤ Au titre des personnalités nommées par arrêté du Maire

- Monsieur Christian GITIAUX, en qualité de représentant des associations familiales, sur proposition de l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales),
- Madame Sylviane GERSTMANS, en qualité de représentant des associations de personnes âgées et retraitées du département (Loisirs à l'Usage du Bien Public) ;
- Madame Ghyslaine LOUIS, en qualité de représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions (Société Saint Vincent de Paul),
- Madame Françoise BOUCHEL, en qualité de représentant des associations de personnes handicapées du département (Association Parentale d'Organisation et de Gestion d'Établissements pour personnes handicapées mentales) ;
- Madame Catherine FAUVARQUE, en qualité de représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions (Secours catholique),
- Madame Michelle FAVRE-BONTÉ, en qualité de représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions (Solidarités Nouvelles pour le Logement),
- Madame Agnès CORBASSON, en qualité de représentant des associations de personnes handicapées du département (Les Amis de Cléophas),
- Madame Rosa JURADO, en tant que personne qualifiée, notamment en matière de handicap.

VU l'arrêté du Maire, en date du 1^{er} mars 2022, nommant Madame Marie-Ange MOURGÈRE pour siéger, au titre de l'association LUBP (Loisirs à l'Usage du Bien Public), au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Maur-des-Fossés,

VU l'arrêté du Maire, en date du 29 janvier 2024, nommant Madame Marie-Ange MOURGÈRE pour siéger, au titre de l'association DLS (Destination Loisirs Seniors), au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Maur-des-Fossés,

CONSIDERANT la démission de Madame Marie-Ange MOURGÈRE, membre de l'association LUBP (Loisirs à l'Usage du Bien Public), par lettre du 21 novembre 2023, enregistrée le 22 novembre 2023, du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

CONSIDERANT que Madame Marie-Ange MOURGÈRE, Présidente de l'association DLS (Destination Loisirs Seniors) a proposé, le 27 décembre 2023, sa candidature afin de siéger au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Après examen et en avoir donné acte

Prend acte que Madame Hélène LERAITRE, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale, a installé dans ses fonctions d'administrateur :

➤ au titre des personnalités nommées par arrêté du Maire

- Madame Marie-Ange MOURGÈRE, en qualité de représentant des associations de personnes âgées et retraitées du département (Destination Loisirs Seniors).

Dit que la présente délibération sera publiée et transmise à Madame la Préfète du Val de Marne.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.



La Vice-Présidente du Centre
Communal d'Action Sociale,


Hélène LERAITRE

Certifié Exécutoire par le Président du CCAS

Compte tenu de :

la réception en Préfecture le 28/02/2024

et de la publication électronique le 29/02/2024



Pour le Président,
Le Directeur,

